

N°62

BELGIQUE / BELGIË

PP - PB B-018

LIEGE X

P601197

# RÉACTIF

Le point énergie de la Région wallonne pour les professionnels et décideurs

Trimestriel : décembre 2009, janvier et février 2010

**Rentable et continu :  
l'éolien déjoue  
la rumeur** (p.3)



Retour - Image & Communication, Rue Léon Frédéricq 14 - 4020 LIEGE - © Photo SPW - 0904 - Fabrice Duv



Service public de Wallonie

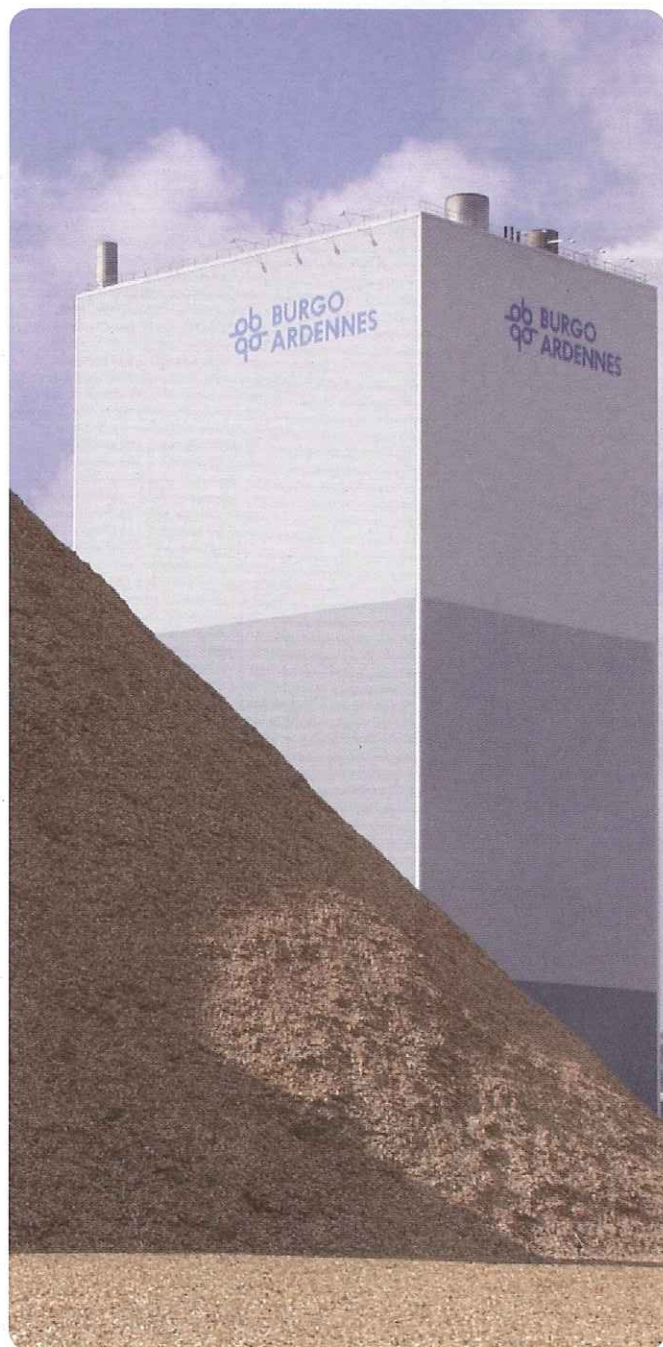


économisons  
l'énergie

# Le secteur papetier wallon en voie d'atteindre ses objectifs ambitieux à l'horizon 2012



Cobelpa Wallonie est l'un des secteurs pionniers des accords de branche en Région wallonne. Le secteur s'est engagé, en 2003, à améliorer son efficacité énergétique de 33 % et à réduire ses émissions spécifiques de gaz à effet de serre de 35 %.



En 2008, le secteur confirmait être sur la voie de la réalisation de ces ambitieux engagements avec une amélioration de l'efficacité énergétique sectorielle de 28 %. Cette amélioration a été rendue possible par la mise en œuvre de 84 projets énergétiques pour un montant d'investissement total de 120 millions EUR.

Deux leviers d'action ont été particulièrement importants pour atteindre ces niveaux d'efficacité :

- la cogénération : celle-ci couvre aujourd'hui 83 % des besoins en chaleur et 43 % des consommations électriques du secteur
- les sources d'énergies renouvelables : celles-ci représentent 57 % de l'approvisionnement énergétique du secteur

La mise en œuvre récente d'un important projet chez Burgo Ardennes (Virton) illustre bien cet effort sectoriel. Au travers d'un investissement de 15 millions EUR dans une nouvelle turbine de 29.6 MW, Burgo a été en mesure, au départ de la vapeur disponible et produite en grande partie à partir d'énergie renouvelable, de :

- maximiser (+ 35 %) l'électricité auto-produite par cogénération et en grande partie à partir de sources d'énergies renouvelables
- réduire d'un tiers ses achats d'électricité
- réduire de près de 10 % sa consommation de fuel lourd et les émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées

Mais pour atteindre les objectifs sectoriels ambitieux fixés à l'horizon 2012, les entreprises du secteur devront poursuivre leurs efforts, pour peu que la situation économique leur permette de le faire.

Laurent De Munck,  
COBELPA

Dès le prochain numéro, retrouvez une rubrique tout spécialement consacrée aux accords de branche.